



SÉRIE DE RÉPARTITION
CONCERT^{MC}
P R I M E R I C A

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour le semestre clos le 30 juin 2023

FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN DE CROISSANCE PRIMERICA

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants de nature financière mais ne contient pas le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du rapport financier intermédiaire et des états financiers annuels sur demande, en téléphonant au 1 800 510-7375, en nous écrivant à Centre de traitement, 1050-55 Standish Court, Mississauga (Ontario) Canada L5R 0G3, à l'attention du Service à la clientèle Primera Concert, en nous contactant à concert@primera.com ou en visitant le site Web de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier annuel du fonds de placement, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle du Fonds.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds équilibré canadien de croissance Primerica (le « Fonds »), notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjectures, ou comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire » ou « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur les stratégies et le rendement futurs, sur les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que, sauf si la loi l'exige, le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds. Relativement aux énoncés prospectifs, veuillez examiner attentivement les risques décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds. Vous pouvez obtenir ces documents sur le site Web de SEDAR à www.sedar.com.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectifs et stratégies de placement

Le Fonds équilibré canadien de croissance Primerica (le « Fonds ») cherche à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant directement, ou indirectement par l'intermédiaire d'autres fonds communs de placement, dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, américaines et internationales. À l'heure actuelle, le Fonds a pour objectif d'investir environ 80 % de son portefeuille dans des fonds communs de placement qui détiennent des titres de capitaux propres, et environ 20 % dans des fonds communs de placement qui détiennent des titres à revenu fixe. Les fonds communs de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels le Fonds investit sont choisis parmi les fonds communs de placement composant le groupe de fonds AGF gérés par Placements AGF Inc. (« AGF »).

Gestion des Fonds PFSL Ltée (« PFSL » ou le « gestionnaire ») a recours aux services d'un conseiller en valeurs pour déterminer la répartition du portefeuille du Fonds. Il s'agit de TELUS Health Investment Management Ltd. (« THIM »), qui s'appelait Gestion de placements LifeWorks Ltée. THIM, à titre de conseiller en valeurs du Fonds, formule des recommandations sur la répartition de l'actif et sur la sélection des titres. PFSL a également retenu les services d'AGF à titre de conseiller en valeurs supplémentaire, comme il est indiqué plus loin.

Risque

Les risques de placement dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus simplifié. Par ailleurs, le Fonds continue de convenir uniquement aux investisseurs à long terme qui recherchent une croissance du capital et qui ont une tolérance moyenne à l'égard du risque.

Résultats

Pour le premier semestre de l'année, clos le 30 juin 2023, le Fonds a obtenu un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte, soit 3,4 % (déduction faite des charges), contre 6,5 %. Le résultat du Fonds est comparé à celui de l'indice de référence mixte, constitué de l'indice composé S&P/TSX (45 %), de l'indice MSCI Monde (25 %), de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index (20 %), de l'indice MSCI Marchés émergents (5 %) et de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-3 Year Index (5 %).

Au 30 juin 2023, le Fonds avait investi dans les fonds sous-jacents suivants (présentés par ordre décroissant de pondération) : le Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF (anciennement, Fonds de revenu de dividendes canadiens AGFiQ) (30,2 %), la Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF (10,1 %), le Fonds mondial de dividendes AGF (10,1 %), le Fonds Sélect mondial AGF (10,0 %), le Fonds de revenu fixe Plus AGF (8,9 %), le Fonds des marchés émergents AGF (7,7 %), le Fonds canadien de petites capitalisations AGF (5,0 %), le Fonds d'obligations à rendement global AGF (4,9 %), le Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF (4,0 %), le Fonds de croissance américaine AGF (3,6 %), la Catégorie Secteurs américains AGF (anciennement, Catégorie Secteurs américains AGFiQ) (3,5 %) et le Fonds d'obligations des marchés émergents AGF (2,0 %).

Le premier semestre de 2023 a été marqué par une nette reprise des marchés mondiaux après la correction de l'an dernier. Les actions ont connu un rebond particulièrement prononcé, en particulier celles des marchés développés. Le marché américain des actions est celui qui a connu le meilleur rendement, surtout grâce à l'excellente performance du secteur des technologies de l'information. Les marchés émergents sont quant à eux restés à la traîne. Les marchés ont été propulsés par l'optimisme des investisseurs, qui ont fait fi des problèmes tels que les hausses de taux d'intérêt par les grandes banques centrales, la crise bancaire aux États-Unis et l'impasse sur le plafond de la dette. Cet optimisme découle des perspectives prometteuses pour les entreprises liées à l'intelligence artificielle, du ralentissement de l'inflation, de la résilience de l'économie nord-américaine et de la solidité des bénéficiaires des sociétés. Les indices de titres à revenu fixe ont également réalisés des rendements positifs, mais ont tout de même moins bien fait que les marchés des actions pendant la période. L'inversion des courbes des taux des obligations d'État s'est accentuée au Canada et aux États-Unis.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le résultat des indices composant l'indice de référence mixte s'est établi à 5,7 % pour l'indice composé S&P/TSX, à 12,4 % pour l'indice MSCI Monde, à 2,2 % pour l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index, à 2,4 % pour l'indice MSCI Marchés émergents et à 0,7 % pour l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-3 Year Index. Les résultats des indices de référence sont indiqués au montant brut et présentés en dollars canadiens.

Facteurs de performance du Fonds

Le rendement relatif des fonds sous-jacents a fortement reculé au premier semestre de 2023. Le Fonds Sélect mondial AGF, le Fonds mondial de dividendes AGF et le Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF ont été le principal frein à la performance.

En effet, le Fonds Sélect mondial AGF et le Fonds mondial de dividendes AGF ont été surpassés par leur indice de référence. Alors que l'indice MSCI Monde a affiché un rendement de 12,4 %, les rendements respectifs du Fonds Sélect mondial AGF et du Fonds mondial de dividendes AGF se sont chiffrés à 3,6 % et à 2,3 %. Les deux fonds ont souffert de la sous-pondération des sociétés liées à l'intelligence artificielle, car ils ont raté la fulgurante reprise du secteur des technologies de l'information, essentiellement attribuable aux sociétés américaines à très grande capitalisation. De plus, le Fonds Sélect mondial AGF était surexposé au secteur de l'énergie, à la traîne en raison de la chute des prix du pétrole brut, et a maintenu

en moyenne une pondération de trésorerie de 12 %. Le Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF a enregistré un rendement de 3,3 %, comparativement à 5,7 % pour l'indice composé S&P/TSX. La sous-performance relative du Fonds est attribuable à une mauvaise sélection des titres dans les secteurs des technologies de l'information et des produits financiers, partiellement compensée par la répartition sectorielle et la sélection des titres dans les secteurs de l'immobilier et de l'industrie.

La nouvelle position dans le Fonds de croissance américaine AGF, qui a été ajoutée en janvier 2023, a également été à la traîne de l'indice de référence et nu à la performance du Fonds Concert. Le rendement du Fonds de croissance américaine AGF a été inférieur de 7,3 % à celui de l'indice S&P 500 pendant la période, principalement en raison de la sous-pondération des secteurs des technologies de l'information, des services de télécommunication et des services collectifs, de même que de la sélection des titres défavorable dans ces secteurs. L'absence de position dans six des sept principales sociétés à très grande capitalisation, responsables de 73 % du rendement de l'indice S&P 500, a considérablement nu à la performance au premier semestre de 2023.

Dans la composante titres à revenu fixe, le Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF et le Fonds d'obligations à rendement global AGF ont nu le plus à la performance. Le Fonds d'obligations à rendement global AGF a obtenu un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte au cours du semestre, soit 0,30 %, contre 2,8 %. La sous-performance du Fonds d'obligations à rendement global AGF est principalement attribuable à la sous-pondération des obligations à rendement élevé et des obligations de marchés émergents, qui ont bien fait. Le rendement du Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF a été inférieur de 1,4 % à celui de l'indice Bloomberg U.S. Corporate High-Yield Bond Index (1,7 % contre 3,1 %) en raison de son positionnement prudent, qui comprend une préférence pour les obligations à rendement élevé de grande qualité, une exposition aux obligations de catégorie investissement et une courte durée.

Le Fonds canadien de petites capitalisations AGF et le Fonds de revenu fixe Plus AGF sont les deux fonds sous-jacents qui ont été favorables au rendement. Le Fonds canadien de petites capitalisations AGF a devancé de 3,3 % l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX (3 % contre 0,3 %), principalement en raison d'une sélection judicieuse des titres, tandis que la répartition sectorielle est demeurée essentiellement neutre. La performance relative du Fonds a été en grande partie soutenue par le bon rendement des secteurs de l'immobilier, de l'industrie et des matériaux. Le Fonds de revenu fixe Plus AGF a enregistré une performance légèrement supérieure (de 0,1 %) à celle de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index, soit 2,3 %, contre 2,2 %. La surperformance du Fonds par rapport à l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index est due à la sélection judicieuse des titres, à la répartition sectorielle et aux ajustements tactiques apportés à la durée. La répartition de l'actif a dans l'ensemble été avantageuse au premier semestre de 2023. La surpondération des actions américaines et la sous-pondération des titres à revenu fixe canadiens ont été les facteurs les plus favorables au rendement, les résultats des titres à revenu fixe ayant été inférieurs à ceux des actions et de l'indice de référence du Fonds. La sous-pondération des titres à revenu fixe à durée courte a également été un aspect favorable de la répartition de l'actif. Ce positionnement stratégique a permis au Fonds de profiter de l'envolée du marché des actions américain et du regain généralisé d'optimisme. L'indice S&P 500 (en hausse de 14,1 %) a mieux fait que l'indice MCSI Monde, et l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-3 Year Index (en hausse de 0,7 %), qui représente la composante titres à revenu fixe à durée courte, a moins bien fait que tous les autres grands indices d'actions et que l'indice de référence du Fonds. Ces gains ont toutefois été contrebalancés par l'exposition du Fonds aux actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation. Celles-ci ont réalisé un rendement de 0,3 %, nettement inférieur à celui de tous les autres indices d'actions. L'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, qui représente les actions canadiennes à petite capitalisation, a été à la traîne de l'indice composé S&P/TSX, qui représente les actions canadiennes à grande capitalisation, principalement car les secteurs de l'énergie, des matériaux et de l'immobilier, sources de faiblesse, sont surpondérés dans l'indice à petite capitalisation, alors que le secteur des technologies de l'information, très performant, y est sous-pondéré.

Dans l'ensemble, la répartition de l'actif a contribué à la performance du Fonds pendant le semestre clos le 30 juin 2023. Les fonds AGF détenant des titres à revenu fixe étrangers, dans lesquels le Fonds investit à des fins de diversification, ont soutenu la performance, car leurs indices de référence ont mieux fait que l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index.

Faits récents

THIM a adopté une stratégie de répartition tactique de l'actif par catégorie qui privilégie de petits placements dans les fonds sous-jacents réévalués fréquemment, afin d'ajuster au besoin la répartition de l'actif en temps opportun. Des mises à jour aux hypothèses du conseiller en valeurs concernant les perspectives des marchés financiers ont entraîné des modifications de la répartition de l'actif pendant le premier semestre de 2023.

Contexte macroéconomique mondial

Au premier semestre de 2023, les marchés du monde entier ont repris le chemin de la croissance, après avoir subi des ventes massives l'année précédente. Les actions mondiales, et plus particulièrement celles des États-Unis, ont connu un rebond considérable. Au début de l'année, les investisseurs étaient optimistes au sujet du ralentissement de l'inflation, de la fin du cycle de resserrement économique et de la reprise de l'économie chinoise en raison de l'assouplissement des restrictions liées à la Covid et de la mise en place de politiques favorables au marché de l'habitation en réponse à une crise sur le marché immobilier.

Les investisseurs ont toutefois dû faire face à quelques événements d'importance qui ont refroidi leur optimisme pendant le semestre. Tout d'abord, la plupart des grandes banques centrales ont poursuivi leurs hausses de taux afin de combattre l'inflation, qui demeurait au-dessus de leurs cibles. Silicon Valley Bank et Credit Suisse se sont ensuite effondrées en raison de la faiblesse de leurs systèmes de gestion du risque. À cela se sont ajoutées les négociations entourant le plafond de la dette et les dépenses des États-Unis. Ces deux dernières questions ont été réglées, mais les marchés devaient encore composer avec une hausse des taux et la perspective d'un ralentissement de l'économie mondiale.

Malgré tout, la croissance des PIB du Canada et des États-Unis, supérieure aux attentes au premier trimestre de 2023, le recul de l'inflation à son niveau le plus bas depuis mars 2021 et la solidité des bénéfices des sociétés ont soutenu la reprise des marchés. L'indice S&P 500 a même amorcé un nouveau marché haussier en juin, affichant une croissance de plus de 20 % par rapport aux creux d'octobre 2022. Qui plus est, les actions japonaises ont atteint leur plus haut niveau en 33 ans, stimulées par une politique monétaire accommodante et la résilience de la croissance économique.

L'essor des marchés des actions a surtout été favorable aux styles de placement axés sur la croissance, le secteur des technologies de l'information ayant affiché la hausse la plus marquée, les investisseurs s'attendant à ce que l'intelligence artificielle stimule l'innovation et l'économie à l'échelle mondiale. À l'inverse, les secteurs liés aux produits de base, dont celui de l'énergie, ont connu la pire performance, les prix ayant chuté en raison des craintes qu'une récession entraîne une baisse de la demande. Nous tenons à rappeler que les modifications apportées à la répartition de l'actif du Fonds en 2021 et en 2022 visaient à atténuer la prédominance de certains styles de placement.

Dans la composante titres à revenu fixe, les investisseurs sont demeurés préoccupés par la persistance de l'inflation et par les incertitudes entourant les politiques monétaires. Les principaux indices de titres à revenu fixe ont bien progressé au premier trimestre, les investisseurs s'attendant de plus en plus à un changement dans la politique monétaire des banques centrales. La plupart de ces indices ont par la suite reculé au deuxième trimestre en raison de la hausse des taux, terminant tout de même le premier semestre en territoire positif.

La courbe des taux s'est accentuée au Canada et aux États-Unis, les rendements à court et à moyen terme ayant augmenté davantage que ceux à long terme au cours du trimestre. Il s'agissait du cinquième trimestre consécutif où la courbe des taux était inversée, ce qui dénote généralement un pessimisme chez les investisseurs, souvent un signe précurseur d'une récession. Les obligations de sociétés à rendement élevé et de catégorie investissement ont mieux fait que les obligations d'État au deuxième trimestre, en grande partie grâce aux solides bénéfices et au resserrement des écarts des obligations de sociétés.

Incidences sur le Fonds et changements récents

En janvier 2023, d'autres changements ont été apportés dans le cadre des efforts continus pour optimiser la répartition de l'actif du Fonds et pour assurer une excellente sélection des titres dans les fonds sous-jacents. Ces changements comprennent une réduction de la part du Fonds des marchés émergents AGF et une répartition à parts égales du produit de la vente entre la Catégorie Secteurs américains AGF et le Fonds de croissance américaine AGF. La surpondération des marchés émergents a été réduite au profit de positions ciblées en actions américaines, afin d'élargir la diversification régionale de la composante actions. Le Fonds de croissance américaine AGF est une nouvelle composante du Fonds, choisie en raison de sa performance supérieure à celle de ses semblables et pour atténuer davantage la prédominance d'un style de placement particulier dans le portefeuille en apportant un complément aux composantes en place. Par ailleurs, avec ce changement, nous avons réduit la composante qui nuisait fortement au rendement du Fonds pour ajouter une catégorie d'actifs plus efficace. Dans la composante titres à revenu fixe, le Fonds d'obligations des marchés émergents AGF a vu sa part réduite au profit du Fonds d'obligations à rendement global AGF.

Comme nous l'avons mentionné, la réduction de la pondération des actions des marchés émergents au profit des actions américaines a été favorable au Fonds, puisque l'indice S&P 500 a affiché un excellent rendement et que la performance de l'indice MSCI Marchés émergents a été inférieure à celle des autres indices internationaux. Le Fonds de croissance américaine AGF a toutefois été surclassé par l'indice S&P 500 au premier trimestre de 2023 en raison de la sous-pondération du secteur des technologies de l'information, de l'absence de titres américains à très grande capitalisation, dont il a été question précédemment, et de la sélection défavorable des titres dans les services de télécommunication et les services collectifs. Nous pensons toujours que le Fonds de croissance américaine AGF est un excellent fonds d'actions américaines.

Les changements effectués dans la composante titres à revenu fixe ont été légèrement défavorables, le Fonds de revenu fixe Plus AGF ayant mieux fait que le Fonds d'obligations des marchés émergents AGF et le Fonds d'obligations à rendement global AGF, bien que la performance de leurs indices de référence ait été supérieure à celle de l'indice des titres à revenu fixe canadiens (l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index).

Nous avons encore confiance dans le positionnement actuel du Fonds. Bien que le Fonds de croissance américaine AGF, le Fonds Sélect mondial AGF et le Fonds mondial de dividendes AGF n'aient pas tiré avantage du rebond des technologies de l'information, ils demeurent en bonne position pour profiter de la reprise d'autres secteurs, comment le démontrent de récentes tendances émergentes.

Puisqu'un risque de récession et des incertitudes quant aux politiques monétaires mondiales sont toujours présents, nous nous attendons à ce que l'importance accordée à la diversification et aux placements de grande qualité soit avantageuse pour le Fonds.

Comme les conditions macroéconomiques évoluent rapidement depuis le début de 2022, THIM, en collaboration avec PFSL et AGF, continue de surveiller et d'ajuster la répartition de l'actif du Fonds. Ces décisions sont revues et approuvées trimestriellement, et l'actif est rééquilibré au besoin pour améliorer le positionnement du Fonds. Nous continuons d'étudier en profondeur les pondérations et les placements du Fonds afin de répartir l'actif de la meilleure façon. S'il le faut, d'autres changements pourraient être apportés pendant le deuxième semestre de 2023.

Exposition du Fonds au conflit entre la Russie et l'Ukraine

Le Fonds a une exposition négligeable à la Russie par l'intermédiaire du Fonds des marchés émergents AGF, du Fonds d'obligations des marchés émergents AGF et du Fonds d'obligations à rendement global AGF. Bien que ces positions aient perdu la plus grande part de leur valeur de marché, l'incidence sur le Fonds est minime. En raison des sanctions, embargos et/ou de l'interdiction de négociation toujours en vigueur, ces modestes positions demeurent statiques. Une mise à jour sera fournie lorsque l'interdiction de négociation de titres russes sera levée, s'il y a lieu.

Autre information importante

À l'heure actuelle, le Fonds ne permet qu'un nombre limité d'opérations et de transactions aux investisseurs existants. Plus précisément, le Fonds continue d'accepter les achats préautorisés effectués dans le cadre du plan d'investissement systématique, les rachats, les opérations effectuées par les clients, les échanges, le rééquilibrage et toute autre opération à la discrétion du Fonds. Les transactions effectuées par de nouveaux investisseurs peuvent de nouveau être acceptées à tout moment et à la discrétion du Fonds.

Normes internationales d'information financière

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Opérations avec des parties liées

PFSL est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Il reçoit des frais de gestion en contrepartie des services en matière de gestion des placements et d'administration qu'il rend au Fonds. En plus des frais de gestion ci-dessous, le Fonds a engagé des frais juridiques de 2 203 \$ qui ont été payés à La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada, société affiliée de PFSL, et a versé des honoraires de 9 021 \$ aux membres du CEI.

Les Placements PFSL du Canada Ltée, société mère de PFSL et également courtier en fonds communs de placement, est le distributeur exclusif du Fonds et est responsable de la promotion des parts et de leur vente par l'intermédiaire de ses représentants.

Le Fonds est géré activement par THIM, qui assure une surveillance continue et fournit des services de répartition de l'actif, d'analyse de fonds ainsi que des services connexes de conseils en valeurs, tandis qu'AGF, à titre de conseiller en valeurs, fournit des conseils sur les opérations quotidiennes. Les frais liés aux services fournis par les conseillers en valeurs sont compris dans les frais de gestion.

Le Fonds n'a pas eu à s'appuyer sur une approbation, une recommandation favorable ou une directive permanente du CEI en ce qui concerne les opérations avec des parties liées.

Toutes les opérations avec des parties liées sont évaluées à la juste valeur.

Frais de gestion

En contrepartie des services obtenus en matière de gestion des placements et d'administration, le Fonds a payé à PFSL, pour le semestre clos le 30 juin 2023, des frais de gestion de 1 765 586 \$ calculés quotidiennement au taux de 0,41 % de la valeur liquidative du Fonds et versés chaque mois. Le Fonds a reçu d'AGF ou des fonds sous-jacents des remises à l'égard des frais de gestion calculées à un taux annuel de 0,31 % à 0,35 % de la valeur liquidative des fonds sous-jacents, de sorte que les frais de gestion nets imputés au Fonds ne pouvaient être supérieurs à 0,10 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le Fonds a reçu des remises de 1 295 140 \$ à l'égard des frais de gestion, et les frais de gestion nets pris en charge directement par le Fonds étaient de 470 446 \$.

Les frais de gestion ont été pris en charge à la fois par le Fonds et par les fonds sous-jacents dans lesquels il investit. Le Fonds n'a payé aucuns frais de gestion qui seraient exigibles d'un fonds sous-jacent pour le même service.

Les frais de gestion ont servi à payer les services principaux suivants, selon les pourcentages indiqués :

i)	Conseils en placement	1 %
ii)	Administration et autres	99 %

Aucune partie des frais de gestion versés à PFSL par le Fonds n'a servi à financer des frais de courtage gagnés par des représentants de PFSL ou des activités promotionnelles du Fonds.

Principales données financières

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du semestre clos le 30 juin 2023 et des cinq derniers exercices.

Actif net par part du Fonds (1) (10) :	30 juin 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice (2)	14,27	16,92	16,71	16,12	14,36	16,93
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des produits	0,06	0,38	0,21	0,11	0,17	0,27
Total des charges (distributions non comprises)	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)
Profits (pertes) réalisés pour l'exercice	(0,03)	0,78	1,55	0,49	(0,17)	0,87
Profits (pertes) latents pour l'exercice	0,48	(2,62)	(0,06)	0,06	1,92	(2,96)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités (2)	0,50	(1,48)	1,68	0,64	1,90	(1,84)
Distributions :						
Revenu net de placement (dividendes non compris)	-	(0,04)	(0,03)	(0,04)	(0,06)	(0,06)
Dividendes	-	(0,05)	(0,02)	(0,04)	(0,03)	-
Gains en capital	-	(1,10)	(1,41)	-	-	(0,64)
Remboursement de capital	-	-	-	(0,04)	-	-
Distributions annuelles totales (2) (3)	-	(1,19)	(1,46)	(0,12)	(0,09)	(0,70)
Actif net au 30 juin et au 31 déc. (2) (4)	14,76	14,27	16,92	16,71	16,12	14,36
Ratios et données supplémentaires (10) :	30 juin 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) (5)	763 290	779 055	905 015	891 271	924 349	900 878
Nombre de parts en circulation (5)	51 723 891	54 610 871	53 493 745	53 331 951	57 331 783	62 753 146
Ratio de frais de gestion (6)	2,39 %*	2,45 %	2,49 %	2,43 %	2,48 %	2,49 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (7)	2,39 %*	2,45 %	2,49 %	2,43 %	2,48 %	2,49 %
Ratio des frais d'opérations (8)	0,10 %*	0,10 %	0,10 %	0,17 %	0,10 %	0,11 %
Taux de rotation du portefeuille (9)	10,36 %	23,41 %	28,18 %	14,81 %	21,56 %	22,92 %
Valeur liquidative par part	14,76	14,27	16,92	16,71	16,12	14,36

*Annualisé

Notes explicatives :

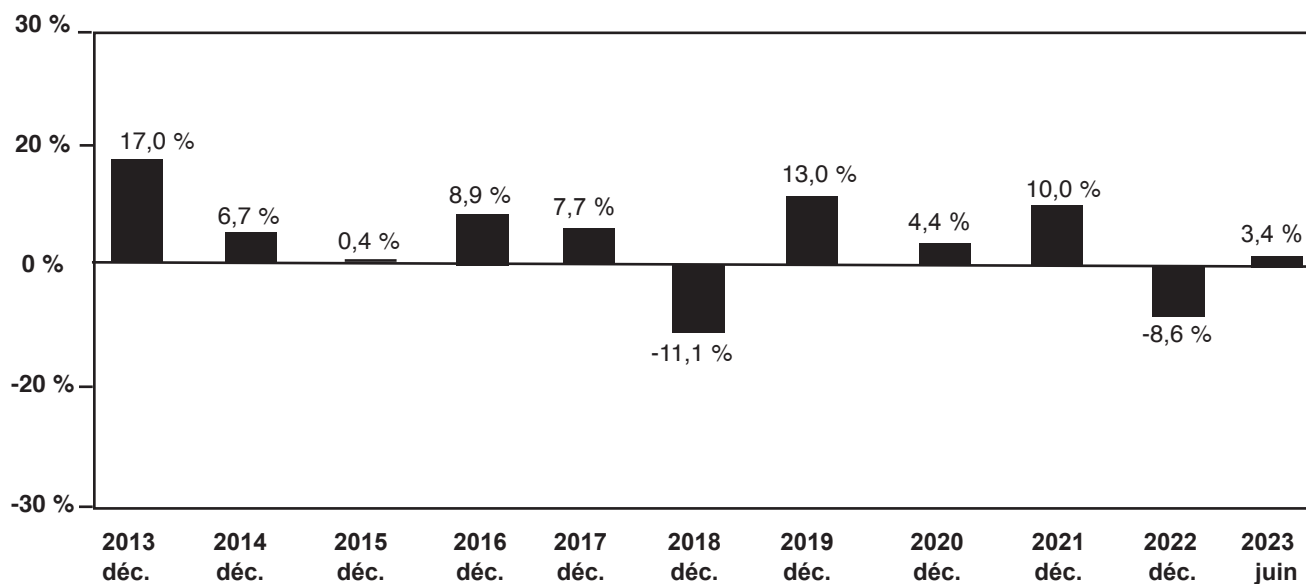
- Ces renseignements proviennent des états financiers semestriels non audités et des états financiers annuels audités du Fonds.
- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- Les distributions ont été versées comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.
- Les données financières par part sont établies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période et que les distributions sont établies selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent.
- Données au 30 juin et au 31 décembre de l'année indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est fonction du total des charges (sans tenir compte des commissions et des autres coûts de transactions) du Fonds et des fonds sous-jacents de l'exercice en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds au cours de la période.
- Le cas échéant, PFSL a absorbé certaines charges ou a abandonné certains honoraires qui auraient autrement été payables par le Fonds. Les montants absorbés sont déterminés annuellement à la discrétion de PFSL, qui peut mettre fin à l'absorption en tout temps.
- Le Fonds n'a directement engagé aucune commission de courtage ni aucun autre coût de transactions au cours de la période. Le ratio des frais d'opérations représente la proportion du total des commissions et des autres coûts de transactions des fonds sous-jacents applicable au Fonds en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds au cours de la période.
- Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.
- Toutes les données présentées dans les tableaux sont établies conformément aux IFRS.

Rendement passé

L'information sur le rendement présentée est fondée sur l'hypothèse que toutes les distributions effectuées par le Fonds au cours des périodes visées ont été réinvesties dans d'autres titres du Fonds, et que le rendement aurait été plus faible s'il n'y avait pas eu réinvestissement des distributions. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement du Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2023 et pour chacun des exercices indiqués, et illustre son évolution dans le temps. Il indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période.



Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2023

Les grandes catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds, à la fin de la période, figurent dans les tableaux ci-après.

Fonds par catégorie

	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds communs de placement canadiens	54,2
Fonds communs de placement étrangers	45,8
Fonds communs de placement d'actions	80,2
Fonds communs de placement de titres à revenu fixe	19,8

Principaux placements

	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF	30,2
Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF	10,1
Fonds mondial de dividendes AGF	10,1
Fonds Sélect mondial AGF	10,0
Fonds de revenu fixe Plus AGF	8,9
Fonds des marchés émergents AGF	7,7
Fonds canadien de petites capitalisations AGF	5,0
Fonds d'obligations à rendement global AGF	4,9
Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF	4,0
Fonds de croissance américaine AGF	3,6
Catégorie Secteurs américains AGF	3,5
Fonds d'obligations des marchés émergents AGF	2,0
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	763 290 \$

Le Fonds détient uniquement des positions acheteur. Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedar.com. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations en cours, et les prochaines informations trimestrielles seront en date du 30 septembre 2023.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer
avec votre représentant de Primerica.



SÉRIE DE RÉPARTITION PRIMERICA CONCERT^{MC}

6985 Financial Drive, Bureau 400, Mississauga (Ontario) L5N 0G3

Sans frais : 1 800 510-PFSL (7375)

Télécopieur : 905 214-8243



SÉRIE DE RÉPARTITION
CONCERT^{MC}
P R I M E R I C A

Les placements dans des fonds communs peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres dépenses. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement global annuel historique, ce qui comprend les fluctuations de la valeur des parts et les réinvestissements de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ni des frais optionnels ou des impôts payables par les porteurs de titres qui auraient fait diminuer les rendements. Les fonds communs de placement n'offrent pas de garantie, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Le taux de rendement est uniquement utilisé à titre indicatif pour montrer l'incidence du taux de croissance. Son rôle n'est pas de refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni les rendements de placements effectués dans celui-ci.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec la performance, le taux de rendement ou le rendement du Fonds. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du Fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées par suite de la réalisation de gains en capital, ainsi que le revenu et les dividendes gagnés par un fonds, sont imposables entre vos mains dans l'année où ils sont payés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, vous devrez payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.